OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

Mise à jour sur les placements

Trente-neuvième session du PBC (16-20 juin 2025)

Un cadre de gouvernance solide intégré au processus de placement

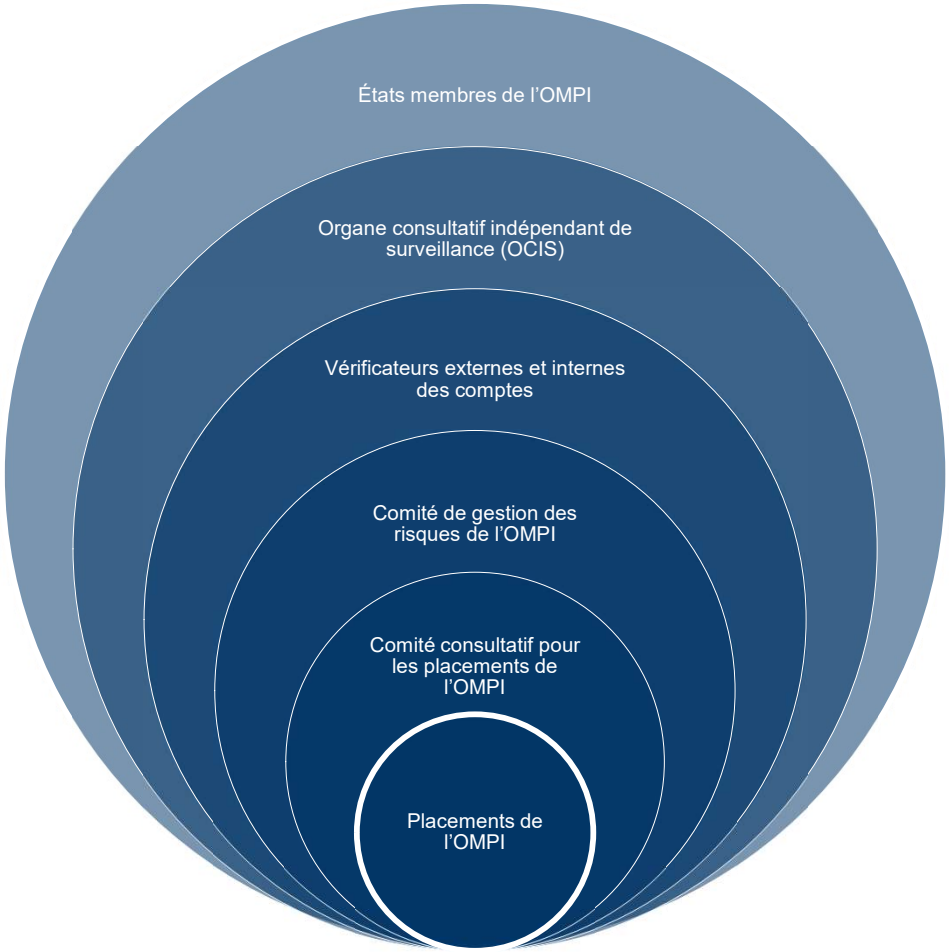

- Le **Comité consultatif pour les placements de l'OMPI** donne des avis sur les placements de fonds de l'Organisation conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier. Ces avis portent sur des questions telles que le contenu de la politique en matière de placements, la stratégie, la répartition des actifs, les seuils de performance appropriés et les lignes directrices en matière de placements. Deux experts externes indépendants spécialisés en placements ont été nommés auprès du Comité consultatif pour les placements, à titre gracieux.
- Le **Comité de gestion des risques de l'OMPI** a instauré une solide culture du risque et définit le risque acceptable afin de réaliser les objectifs de l'OMPI en matière de placements.
- Les **vérificateurs externes et internes des comptes** remplissent une fonction de vérification indépendante et assurent la validation des contrôles internes liés aux processus de placements et à l'établissement de rapports.
- L'**Organe consultatif indépendant de surveillance** joue le rôle d'expert indépendant et supervise les activités en matière de placements.
- Les **États membres de l'OMPI** autorisent le Secrétariat à effectuer des placements conformément à la politique de l'OMPI en matière de placements.

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Concentrer les efforts sur le renforcement continu du cadre de gouvernance de l'OMPI

- Finalisation de l'étude d'évaluation par les pairs de la Trésorerie de la Banque mondiale.
- Désignation de nouveaux conseillers en placements – PPCmetrics.
- Désignation de deux experts externes en placements auprès du Comité consultatif pour les placements.
- Maturité accrue de la gestion du risque dans le domaine des placements.
  - Recrutement d'une nouvelle ressource dédiée à la gestion des risques en matière de placements.
  - Renforcement de la gestion du risque et de la reddition de comptes dans le domaine des placements.
  - Mise au point de lignes directrices en matière de placements à l'intention du Comité consultatif pour les placements.
- Création d'une entité distincte (régime multiemployeurs) pour les placements au titre de l'AMCS.
- La Division de la supervision interne de l'OMPI procédera à un audit de la Section de la trésorerie au troisième trimestre de 2025.

Marchés financiers mondiaux – l'incertitude est une certitude

UNE VOLATILITÉ ACCRUE ET UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

- Des valorisations d'actifs sous tension.
- Mouvements inhabituels sur les actifs traditionnellement considérés comme des valeurs refuges et vente massive d'actifs à risque.
- Assouplissement de la politique monétaire. Mais les surprises liées à l'inflation pourraient entraîner un ralentissement ou un report des baisses de taux d'intérêt.

PRÉOCCUPATIONS GÉOPOLITIQUES ET RISQUES DE MARCHÉ

- Les prix du marché oscillent selon deux scénarios : l'un prévoyant une "baisse des taux d'intérêt" et l'autre des "poussées inflationnistes".

RENDEMENTS BOURSIERS MESURÉS EN 2025

- Une année très volatile jusqu'à présent, qui devrait le rester

Rendement des catégories d'actifs (%)*	04.2025	2024
ACTIONS		
Suisse	6,5	6,1
Europe	4,4	10,7
Amérique du Nord	-13,0	33,3
Japon	-4,2	16,7
Marchés émergents	-5,3	15,7
OBLIGATIONS D'ÉTAT		
Suisse	0,6	3,8
CRÉDIT		
Prêts de rang privilégié	-0,9	4,5
Marché émergent	1,9	7,6
TITRES IMMOBILIERS		
Fonds suisses	-0,5	17,5

** – rendements en francs suisses*

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La volatilité à court terme perdure, mais les portefeuilles de l'OMPI sont solides

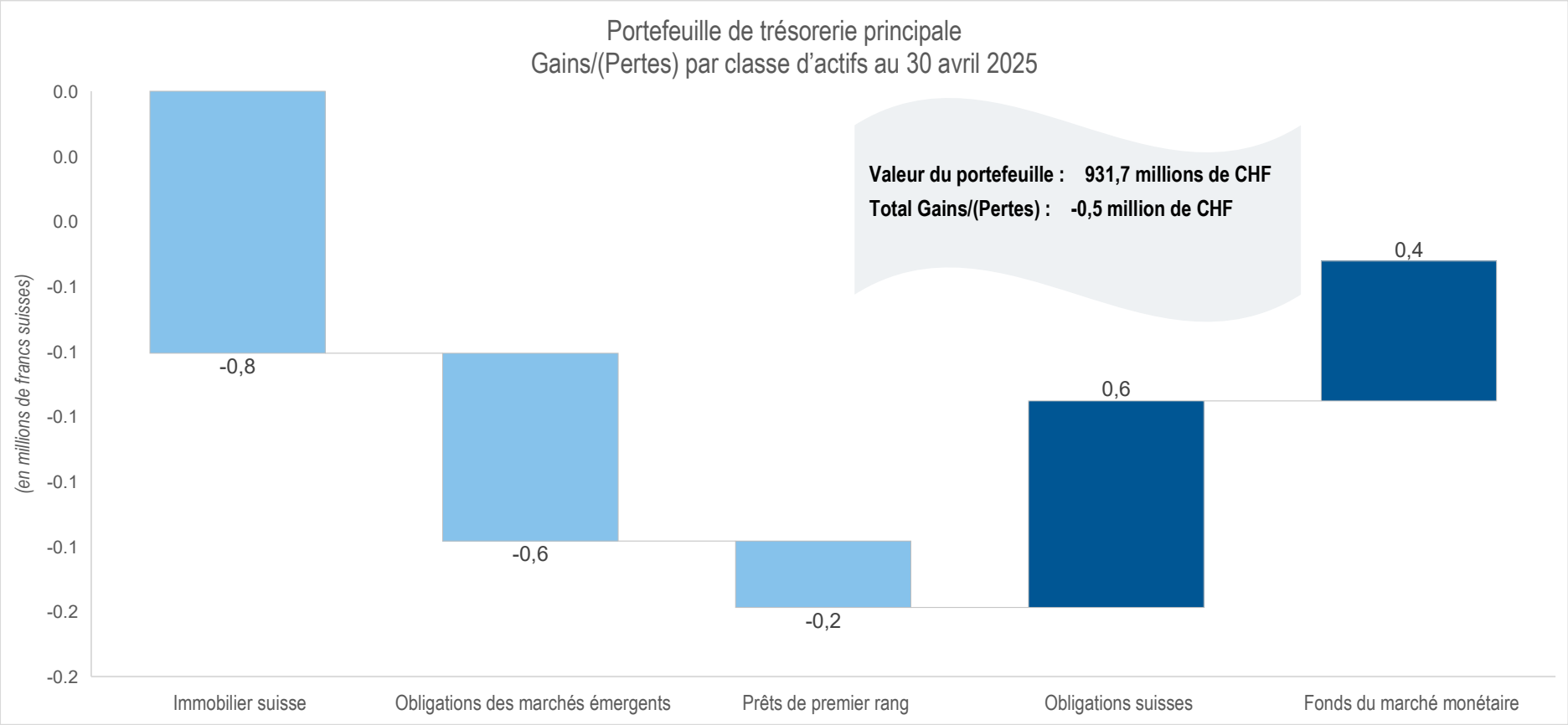

Rendement des placements (%)	Janv.-avril 2025	2024	5 ans	Depuis le début
Trésorerie principale de l'OMPI	**-0,1**	6,1	2.0	1,8
Rendement de référence	**0,1**	6,3	2.1	1,9
Rendement relatif	**-0,2**	-0,2	-0,1	-0,1

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La volatilité à court terme perdure, mais les portefeuilles de l'OMPI sont solides

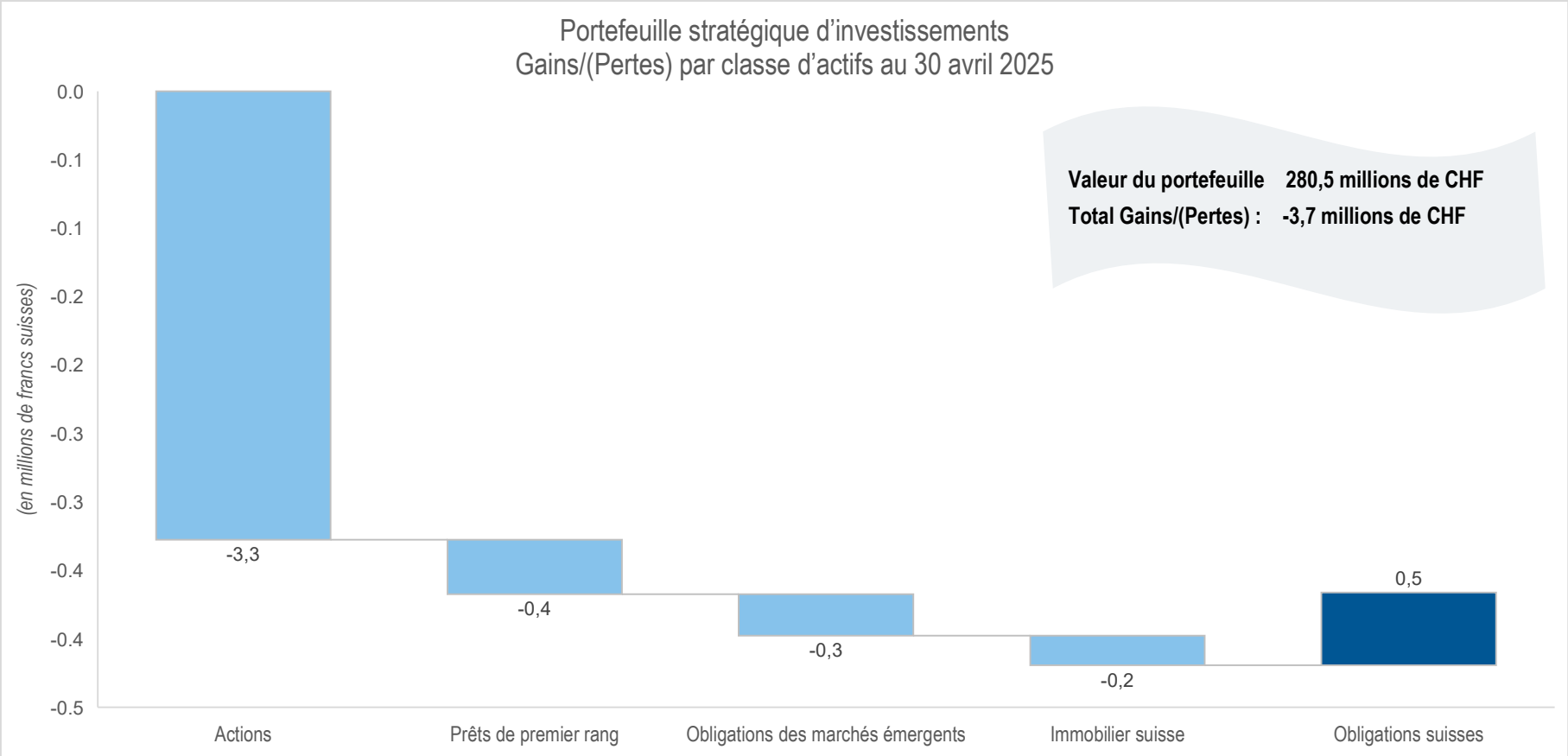

Rendement des placements (%)	Janv.-avril 2025	2024	5 ans	Depuis le début
Trésorerie stratégique de l'OMPI	**-1,3**	9,0	3,3	2,5
Rendement de référence	**-1,0**	8,6	3,2	2,5
Rendement relatif	**-0,2**	0,4	0,1	0,0

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les placements sont effectués à moyen et long termes, nous restons concentrés sur l'objectif

- Les placements du portefeuille de la trésorerie principale sont diversifiés, répartis entre des actifs mondiaux comme des obligations ou de l'immobilier suisse. Les taux d'intérêt positifs qui prévalent en Suisse ont permis de réduire les risques liés aux portefeuilles (volatilité). La stratégie en matière de placements a atteint son objectif et a généré un rendement positif sur une période de cinq ans.

- Les placements dans le portefeuille de la trésorerie stratégique sont répartis entre des actifs mondiaux, notamment des obligations, des actions et de l'immobilier suisse. Le portefeuille d'investissements a bien résisté pour atteindre son objectif à long terme de 2% et pour financer les prestations à long terme dues au personnel de l'OMPI sur une période de 20 ans.

- Une nouvelle étude de la gestion de l'actif et du passif est actuellement en cours. La gestion de l'actif et du passif est utilisée aux fins de l'allocation de fonds à l'assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI (AMCS).

- L'avenir reste incertain pour les investisseurs mondiaux. Une stratégie d'investissement prudente, axée sur la diversification entre les marchés et les classes d'actifs, et s'inscrivant dans une perspective à long terme, est nécessaire. Et elle doit continuer de reposer sur un cadre de gouvernance et de gestion des risques qui soit le meilleur possible.